



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de VALENTINI (Andrea), « Avertissement », *Le Livre des épistres du débat sus le Rommant de la Rose*, PIZAN (Christine de), p. 261-262

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-06601-9.p.0261](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-06601-9.p.0261)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2016. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

AVERTISSEMENT

Dans le présent ouvrage est édité et étudié le *Livre des épîtres du débat sus le Rommant de la Rose* tel que Christine de Pizan a voulu le donner à lire dans sa dernière version connue, celle qui est conservée dans le célèbre manuscrit Harley 4431 (B3)¹ ; ce *Livre* ne contient que les épîtres de l'auteure et les brèves lettres de Gontier Col. Toutefois, il a été jugé utile de publier en fin de volume les autres pièces appartenant au noyau originel de ce qui est convenu d'appeler le « Débat sur le *Roman de la Rose*² ». Les lecteurs trouveront donc dans cet appendice les pièces suivantes, précédées, chacune, d'une brève introduction :

1. L'épître dédicatoire à Guillaume de Tignonville, qu'on lit dans tous les manuscrits, de présentation et non, sauf dans B3. Cette épître est éditée ici d'après le manuscrit qui, chronologiquement, précède immédiatement celui-ci, B2 et, en tant qu'œuvre de Christine de Pizan, est suivie d'un bref glossaire³. Puisque dans tous les témoins cette lettre suit celle qui a été adressée à la reine Isabeau de Bavière, elle a reçu le numéro d'ordre I bis.

2. L'épître de Christine de Pizan à Jean de Montreuil dans la version que Pierre Col a vraisemblablement eue sous les yeux. Le remaniement de cette lettre a eu des répercussions à la fois sur l'épître que Pierre Col a rédigée après sa lecture et sur la réponse de Christine de Pizan à celle-ci. Dans l'appart critique seront signalés tous les changements par rapport à la lettre originale, changements qui seront commentés dans des notes apposées à la suite du texte critique. Cette lettre n'étant qu'un remaniement de la pièce III de la présente édition, elle a reçu le numéro d'ordre III bis.

1 Sur les manuscrits, voir ci-dessus, « Introduction », chap. 1 ; en particulier pour leurs sigles, 1.1.

2 Pour l'inventaire des pièces désignées par ce titre et sur leur chronologie, voir ci-dessus, « Introduction », 4.1.1, p. 106-109 et « Appendice », 1.

3 Ainsi, a-t-il été fait référence ici et là à cette lettre dans l'étude linguistique.

3-4. Le « Traité » de Gerson contre le *Roman de la Rose* et l'épître de Pierre Col à Christine de Pizan. Ces pièces sont ici publiées surtout pour permettre une meilleure compréhension de la dernière épître de Christine de Pizan, la pièce VI de l'édition principale : celle-ci fait en effet souvent référence au traité de Gerson et est une réponse à la lettre de Pierre Col. Ainsi, ces deux pièces – qui sont à considérer, pour le présent travail et uniquement pour celui-ci, comme subordonnées à l'œuvre de Christine de Pizan – ne sont accompagnées ni d'une étude linguistique, ni d'un glossaire, ni de notes détaillées¹. Bien que ces deux textes soient en relation surtout avec l'épître III de l'édition principale, ils ont été écrits postérieurement à l'épître V, d'où la numérotation retenue dans cet appendice, V bis et V ter.

1 Pour une excellente annotation de ces deux pièces, les lecteurs pourront se reporter à E. HICKS, *Débat sur le Roman de la Rose*, *op. cit.*, p. 208-222. L'édition d'Eric Hicks ne comporte en revanche ni d'étude linguistique ni de glossaire : le glossaire du texte des *Epistres* pourra néanmoins être d'une certaine utilité pour la compréhension des deux pièces ici éditées, qui citent souvent Christine de Pizan ou qui sont souvent citées par elle.